AIPR Encadrant

Durée 7 Heures

Nombre de participants : 4 minimum / 12 maximum voir Calendrier

Les objectifs:

- Appliquer les consignes de sécurité inhérentes aux travaux à proximité des réseaux
- Faire appliquer les mesures de prévention définies en amont
- Veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux

Contenu:

- Réglementation et Norme
- Les procédures de Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) et d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- Documents règlementaires (déclarations de DT-DICT, Guide Technique)
- Fonctionnement du Guichet Unique
- Acteurs et rôles (Responsable de projet, Maître d'ouvrage,
- Etude de l'organisation d'un chantier
- La terminologie et les types de réseaux souterrains et aériens
- La cartographie, le marquage-piquetage
- Lecture des repérages et affleurants
- Les procédures de prévention en amont du chantier
- L'analyse des risques spécifiques et adaptation des mesures de prévention
- Les investigations pendant les travaux et investigations complémentaires
- Les situations exceptionnelles
- La règle des 4 A (arrêter les engins de chantier, alerter les secours, aménager un périmètre de protection, accueillir les secours)

Les débouchés:

Agent de sécurité pour grands évènements

Les prérequis:

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation
- Epreuves d'examen de compétences : maîtrise de la langue française (lecture et compréhension) (1)



Modalités et délais d'accès

- Satisfaire aux testes d'évaluation Français
- Les inscriptions doivent être enregistrées 15 jours avant le démarrage de la session
- Attestation médical attestant l'aptitude physique

Méthodes Mobilisées



- Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situation pratique à partir de reportages photographiques
- Entraînement à l'examen final réalisé en continu sous forme de QCM servant de fil conducteur à la formation

Modalités d'évaluation :

 L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles



ACCESSIBILITE PMR PARTIELLE TARIF NOUS CONSULTER









09.50.09.03.55 2 - 4 rue Frédéric Joliot Curie 93270 SEVRAN

> www.psis-formation.fr contact@psis-formation.fr

Information auprès du Secrétariat

Agrément SSIAP n° 93-0008
Agréments INRS :1511835/2022/SST-01/O/12
Agréments CNAPS : FOR-093-2027-09-13-20220605658
Agréments CQP-APS : 9313112501

